



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 79 (1979), p. 21-30

Lisa L. Giddy, Nicolas Grimal

Balat : Sondage sur le site de 'Aïn Aseel - Rapport préliminaire [avec 6 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????? ??????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ????????? ??????;	

BALAT : SONDAGE SUR LE SITE DE 'AIN ASEEL, RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Lisa L. GIDDY et Nicolas-C. GRIMAL

Dès 1968, A Fakhry avait localisé à proximité du village moderne de Balat les traces d'une large zone d'occupation, manifestement de l'Ancien Empire, et comportant, outre une imposante rangée de mastabas en briques crues, à environ 1500 mètres au Nord-Est de ceux-ci, les vestiges d'un vaste espace autrefois habité ⁽¹⁾. L'IFAO a entrepris en 1978 l'étude de ce site, connu localement sous le nom de 'Ain Aseel : les travaux n'ayant pu, pour des raisons imprévues, commencer que fort tard dans la saison, il n'a été possible de procéder qu'à un sondage, qui devrait être le prélude de recherches plus étendues au cours de la saison à venir.

I. SONDAGE.

Les travaux se sont déroulés, sous la direction de M. J. Vercoutter ⁽²⁾, dans la première quinzaine du mois de février ⁽³⁾. Le point choisi se situe à la « limite » orientale de la « ville », à l'endroit où les constructions cessent d'être visibles en surface. Le but poursuivi était de déterminer la nature de cette zone et, au travers d'un premier aspect de la stratigraphie du site, du terrain en général, dans la perspective de fouilles à plus grande échelle.

Deux tranchées de chacune deux mètres sur dix et séparées l'une de l'autre par deux mètres ont été orientées Est-Ouest, de façon à couper le terrain comprenant la « limite » orientale de la ville, qui paraissait avoir subi un fort affaissement vers l'Est. La tranchée méridionale fut vite étendue de dix mètres

⁽¹⁾ V.J. Vercoutter, *BIFAO* 77 (1977), p. 275 sq.

⁽²⁾ V. *BIFAO* 78 (1978), Plan 3 entre p. 576-577.

⁽³⁾ Avec la participation de L.L. Giddy et N.-C. Grimal, pensionnaires, ainsi que de J.-F. Gout et A. Lecler, photographes.

vers l'Ouest, de façon à inclure diverses zones séparant les constructions visibles : l'ensemble du travail fut rapidement concentré sur ce point. Pendant les quinze jours que dura le sondage, il fut possible, en utilisant au maximum les moyens à notre disposition, de descendre en moyenne jusqu'à 2,50 mètres sous le niveau de la surface, ce qui révéla deux phases distinctes de construction et une accumulation notable de niveaux d'occupation.

La première phase de construction consiste en structures de briques crues de taille importante ⁽¹⁾ : préservés jusqu'à une hauteur de presque deux mètres, les murs de cette phase atteignent un mètre d'épaisseur; ils sont construits à l'aide de briques de 42 centimètres de long et recouverts d'un enduit de boue. Malheureusement, les murs mis au jour par notre tranchée ont été profondément déformés par le glissement de terrain (v. fig. 2, coupe I), de sorte qu'il ne fut à aucun moment possible de dégager leur face orientale. Ce glissement a aussi provoqué de larges fissures au travers des constructions de cette phase, qui rendent le travail dangereux à cet endroit, à cause de la hauteur de celles-ci. On pourra se faire une idée de la relation de ces constructions à l'ensemble en se reportant au plan de la fig. 1.

Les coupes de la tranchée montrent une superposition de niveaux d'occupation reliés à cette phase contenant des tessons, des os brûlés, des cendres, des silex, des charbons, ainsi que des poches d'une substance blanchâtre crayeuse (v. fig. 2 et 3, coupes I-II). De fines couches d'argile stérile subdivisent parfois cette accumulation, suggérant un remodelage occasionnel du lieu de séjour.

Les constructions paraissent avoir été édifiées directement sur un sol de terre brune et compacte. Mis à part quelques perturbations à proximité immédiate de la base des murs, probablement dues à une vive pression exercée par les « coulures » des matériaux du niveau supérieur dans les fissures que celles-ci ont provoquées, ce sol paraît naturel ⁽²⁾. Un remplissage a été déposé par-dessus sur environ 50 centimètres, enterrant cinq lits de briques jusqu'à atteindre le niveau du seuil au

⁽¹⁾ V. Plan fig. 1. Les niveaux y sont portés en mètres : les triangles indiquent la base, les points le sommet des murs.

⁽²⁾ Le dernier jour de travail, toutefois, un rang de briques a été découvert à l'extrémité occidentale de la tranchée, orienté Nord-Sud

et situé sous le niveau de la première phase d'occupation; il est inclus dans le sol brun et compact. Ce qu'il représente reste encore à déterminer, mais on doit noter qu'il n'est pas limité par le sol, mais placé dans une tranchée qui y a été creusée.

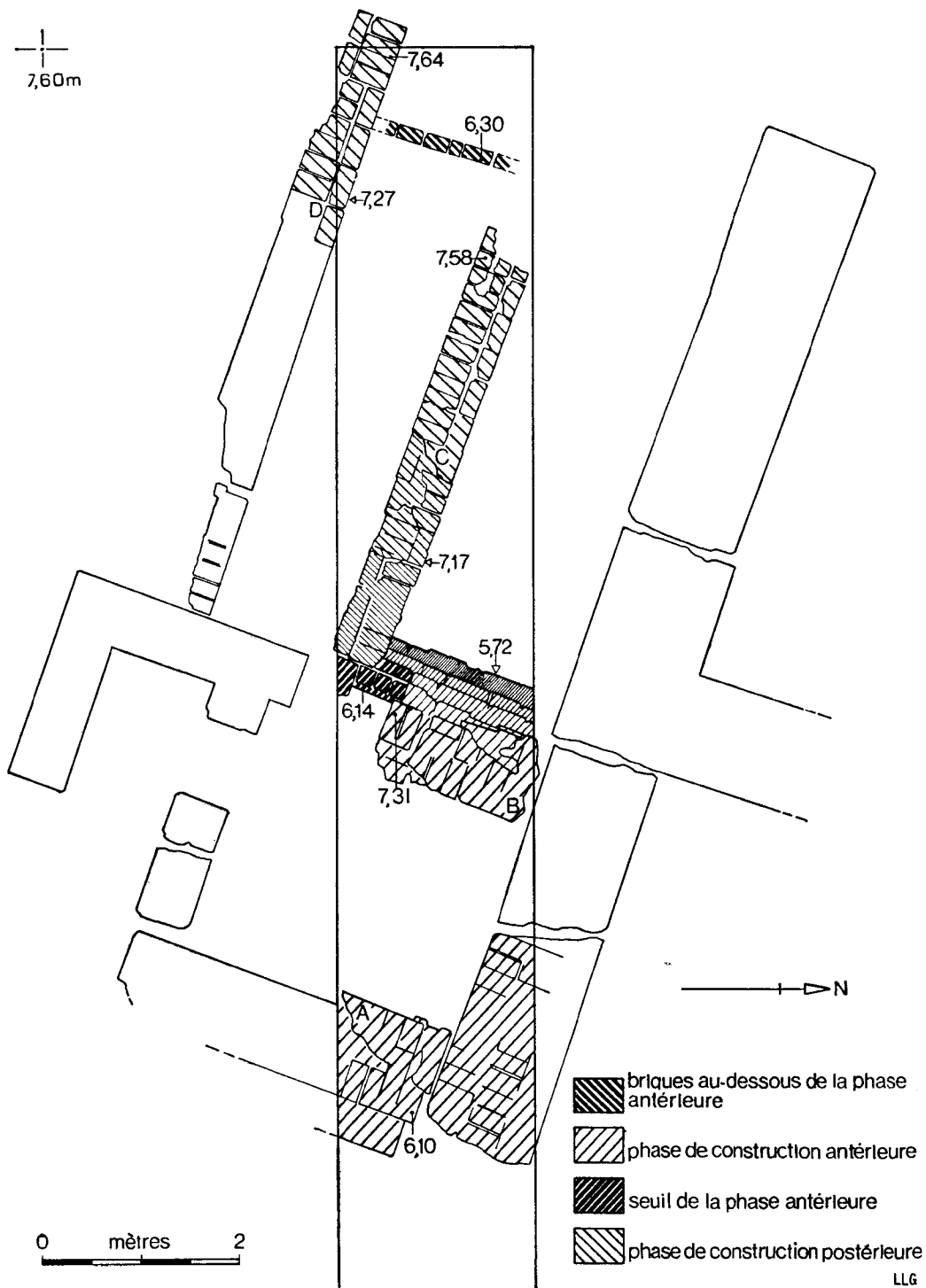


Fig. 1. — 'Ain Aseel. Sondage (février 1978) : Plan I.

sud du mur B (v. fig. 1). Cette méthode inhabituelle de construction remplaçait apparemment, dans ce terrain naturel très dur, une véritable tranchée de fondation. Car non seulement elle assure ainsi la fondation des murs, mais encore elle offre une base solide à l'occupation à l'intérieur de ceux-ci. Le remplissage lui-même contient de nombreux tessons, quelques poteries presque complètes, aussi bien que des moellons de briques et beaucoup de cendres. La limite supérieure en est constituée par les niveaux d'occupation associés à la première phase de construction.

Au-dessus de ceux-ci se trouve un épais dépôt de terre brune, sur lequel la phase postérieure d'occupation a été fondée, selon un niveau proche de l'horizontale (v. fig. 3, coupe II). Le contraste entre cette horizontalité et le glissement marqué vers l'Est de la phase antérieure est frappant et suggère qu'un nivellement volontaire du site a été entrepris pour asseoir les nouvelles structures. Celles-ci toutefois utilisent encore la partie supérieure de certains murs de la phase antérieure, encore que ce soit en changeant considérablement d'orientation. Dans notre tranchée, le mur C (v. fig. 1) repose directement sur le seuil appartenant à la phase précédente.

Les murs de cette seconde époque de construction sont de dimensions plus réduites : ils atteignent 55 centimètres d'épaisseur, et sont conservés sur cinq ou six lits en hauteur. Ils sont toutefois construits à l'aide de briques de la même taille et sont recouverts, de la même manière, d'un épais enduit de boue. A nouveau, des niveaux d'occupation sont associés à ces murs (v. fig. 4, coupe III), mais ils n'apparaissent clairement qu'entre les murs C et D ; l'accumulation des niveaux n'est pas aussi marquée que dans la phase antérieure.

Un amoncellement situé « à l'extérieur » du mur A, c'est-à-dire à l'Est des constructions, est peut-être à rattacher à cette phase postérieure : il y avait là un amas épais recelant des poteries complètes ainsi que de nombreux tessons et situé immédiatement contre la face orientale du mur A ; sa densité empêchait même quasiment de distinguer les briques de ce mur. Nous avons rencontré un amas identique dans la tranchée Nord : il recelait de la même manière deux supports de lit en calcaire⁽¹⁾, dont la position montre qu'ils y ont simplement été jetés. Cet amoncellement, ainsi que le terrain environnant, ont sensiblement glissé vers

(1) V.J. Vercoutter, *BIFAO* 78 (1978), p. 81-100 et pl. XXXVII-XXXVIII.

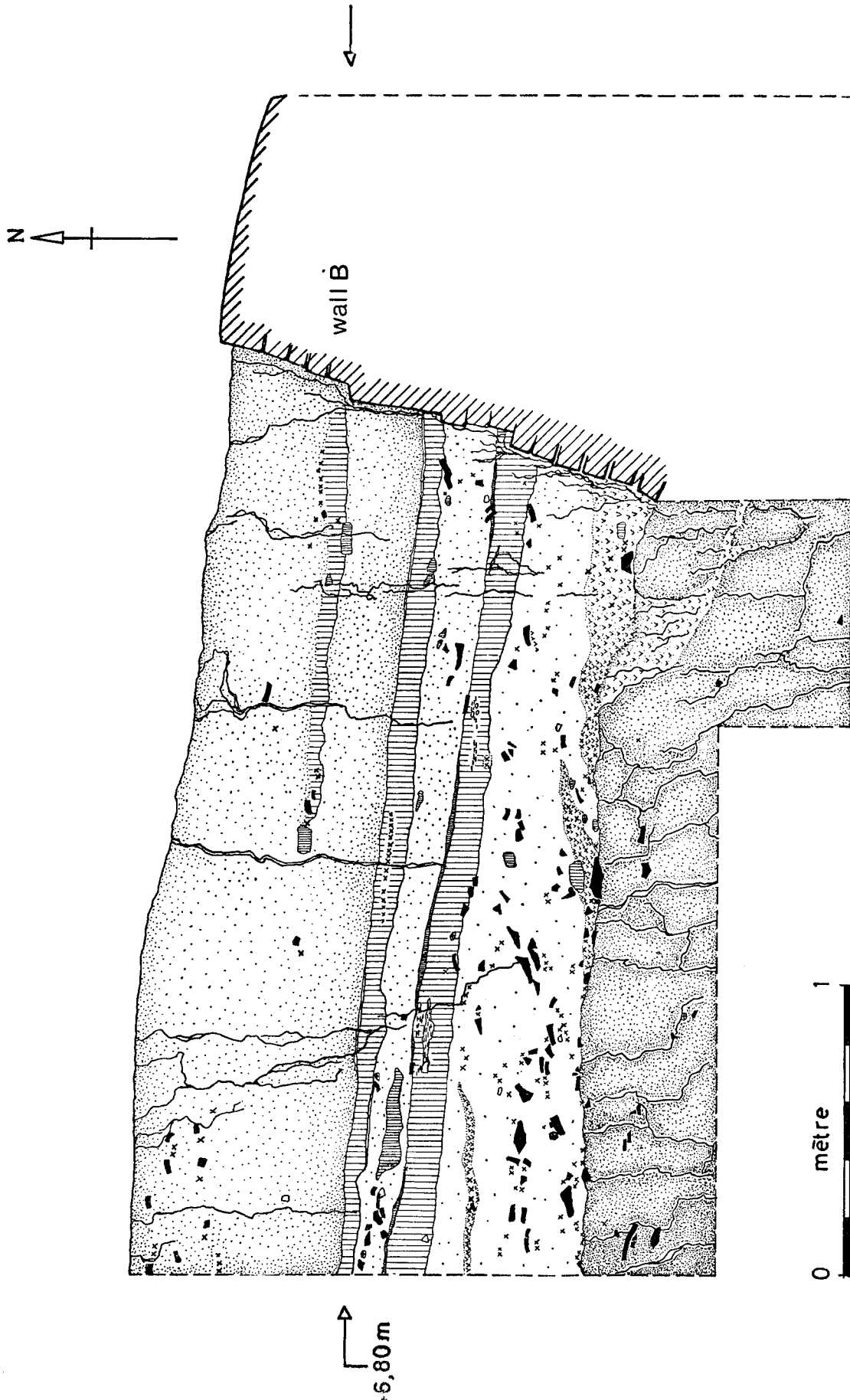


Fig. 2. — 'Ain Aseel. Sondage (février 1978) : Coupe I.

l'Est, et, bien que sa base n'ait pas encore été atteinte, on peut déjà constater que sa hauteur atteint celle du mur A de la phase antérieure.

Ce dernier point, ajouté au fait qu'une masse semblable était contenue entre les murs A et B — de façon à prendre entièrement le mur A —, donne quelque indication sur la relation de cet amoncellement à l'histoire du site : le fait qu'il atteigne le sommet, entièrement conservé, des murs empêche d'y voir une simple décharge de la phase antérieure d'occupation, qui n'expliquerait pas l'accumulation entre les murs A et B.

On pourrait plutôt le considérer comme un renforcement voulu des structures de la phase antérieure afin de soutenir le niveau de la phase postérieure. L'amas qui englobe complètement le mur A constituerait contre le mur B un véritable contrefort équilibrant le remplissage déposé à l'Ouest de celui-ci. Grâce à ce remplissage, le glissement du terrain et des constructions antérieures se trouverait compensé et le mur B, dont la partie supérieure paraît avoir été incorporée dans le plan architectural de la phase postérieure, marquerait ainsi la limite orientale des constructions de cette phase. Il faudra toutefois encore examiner la nature et le contexte de cet amoncellement.

Il y a peu de traces d'une occupation ou d'une utilisation postérieure du site associée directement aux deux phases de construction. Les tessons de surface révèlent la présence de quelques types tardifs, mais, jusqu'à présent, sans que l'on puisse y associer quelques vestiges d'occupation. Des murs appartenant aux deux phases ainsi définies sont encore visibles en surface.

II

Comparées à celles de la nécropole, les trouvailles faites sur la « ville » de 'Ain Aseel sont peu spectaculaires, comme l'on peut s'y attendre dans le cas d'une zone d'habitat. De toute façon, la valeur de ces objets réside plus dans leur contexte que dans leur qualité artistique.

On notera toutefois la présence d'outils de silex, essentiellement des grattoirs, aussi bien en surface que dans la première phase d'occupation. Mais c'est surtout le remplissage séparant les deux phases d'occupation qui a livré le plus grand nombre d'objets, que ce soit un grand grattoir de silex brun-gris trouvé, associé aux deux supports de calcaire, dans le remplissage extérieur

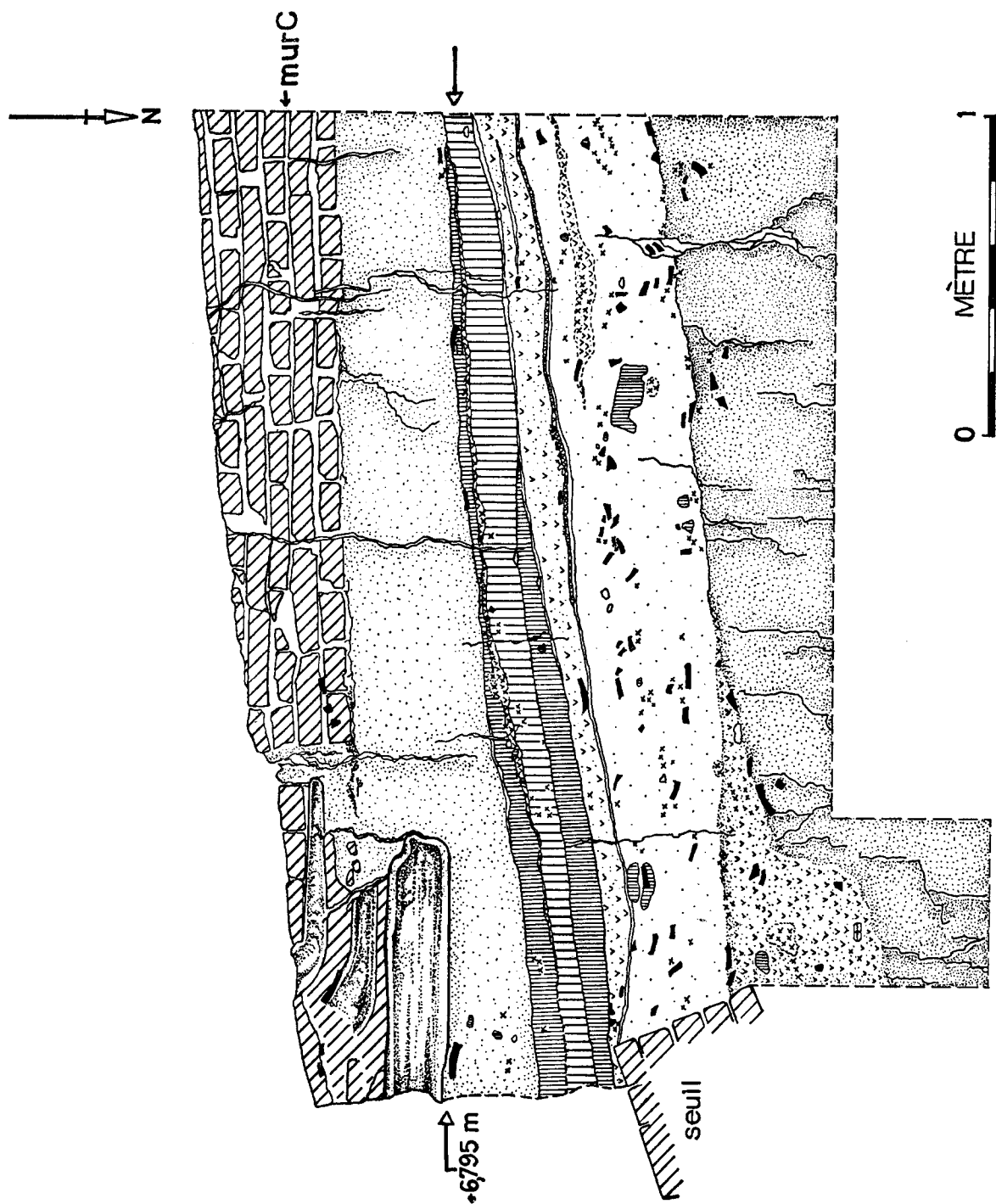


Fig. 3. — 'Ain Aseel. Sondage (février 1978) : Coupe II.

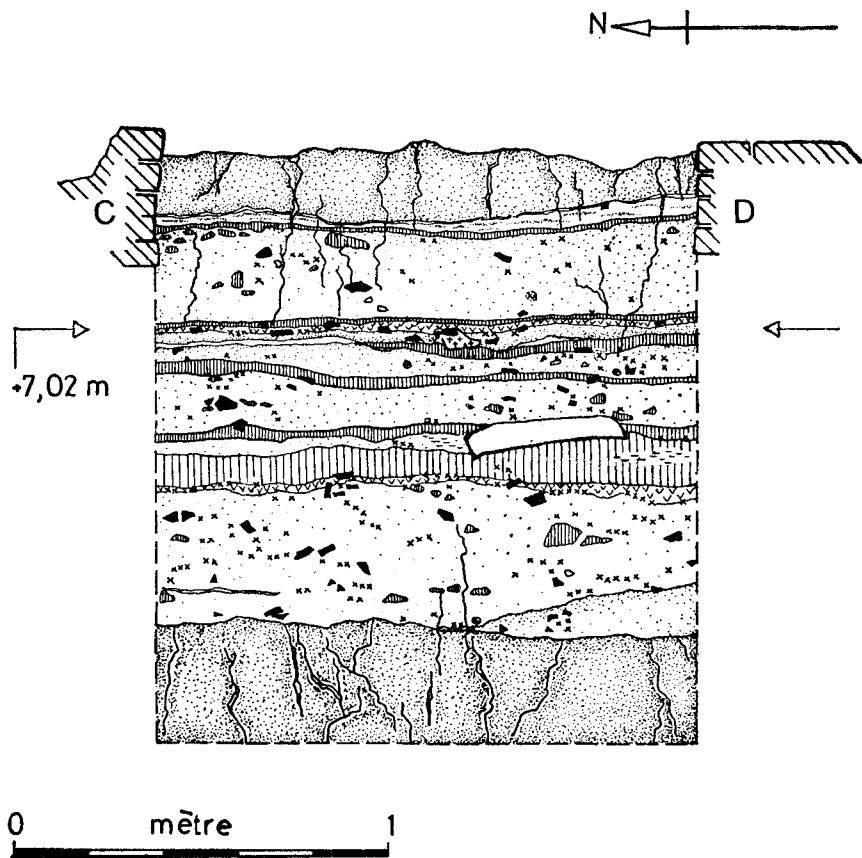


TABLE DES COUCHES

- terre brune; traces de racines
- très fin niveau d'une substance blanchâtre
- argile brune
- très fin niveau d'argile- probablement sol
- terre brune et friable- matériaux divers
- terre brune et dure- matériaux divers
- fin niveau de cendres avec morceaux de charbon
- sable avec veines horizontales- dues au vent
- terre et cendres mélangées
- terre brune et dure; beaucoup de fissures

TABLE DES MATERIAUX

- briques
- tessons
- cailloux
- morceaux de charbon
- cendres
- poches d'argile
- os
- traces d'une substance blanchâtre

Fig. 4. — 'Ain Aseel. Sondage (février 1978) : Coupe III.

oriental ⁽¹⁾, ou une crapaudine en calcaire dur trouvée déplacée dans le remplissage entre les murs A et B ⁽²⁾.

Le remplissage situé au-dessous de la phase antérieure n'a livré qu'une petite tête en terre crue aux yeux et aux sourcils incisés ⁽³⁾. Cet objet est probablement lié à la première phase d'occupation, qui n'a, par ailleurs, guère fourni de vestige significatif : deux grandes meules concaves trouvées dans des niveaux associés à cette phase semblent avoir simplement été basculées là ⁽⁴⁾. La phase postérieure a fourni un sceau-cylindre de pierre dure finement incisé ⁽⁵⁾.

III

Un premier examen de la poterie tirée du sondage permet de constater que les types rencontrés ne diffèrent pas beaucoup de ceux fournis par la nécropole voisine : « terrines », vases globulaires, vases coniques ou à bords droits rappellent le matériel funéraire proche ⁽⁶⁾.

La répartition dans les couches marque nettement une différence entre le remplissage et les deux phases d'occupation : le premier consiste en formes parfois presque complètes, mais surtout en tessons grossiers constituant un rembourrage épais ⁽⁷⁾, les secondes présentent une profusion de tout petits tessons appartenant à des types de vaisselle plus fins ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Dimensions du silex : 20,9 × 10,7 cm. — v. Pl. VII, A. Pour les deux supports, v. note précédente.

⁽²⁾ Dimensions 40,5 × 48,5 × 15,5 cm. v. Pl. VII, B.

⁽³⁾ Tête humaine de 2,6 cm. de haut et 1,1 cm. d'épaisseur. V. Pl. VII, C.

⁽⁴⁾ Toutes deux sensiblement de la même taille (environ 60 × 35 cm), elles sont fortement usées; l'une est cassée.

⁽⁵⁾ Pierre dure noire, h = 1,8 cm; diamètre: 1 cm. — V. Pl. VII, D.

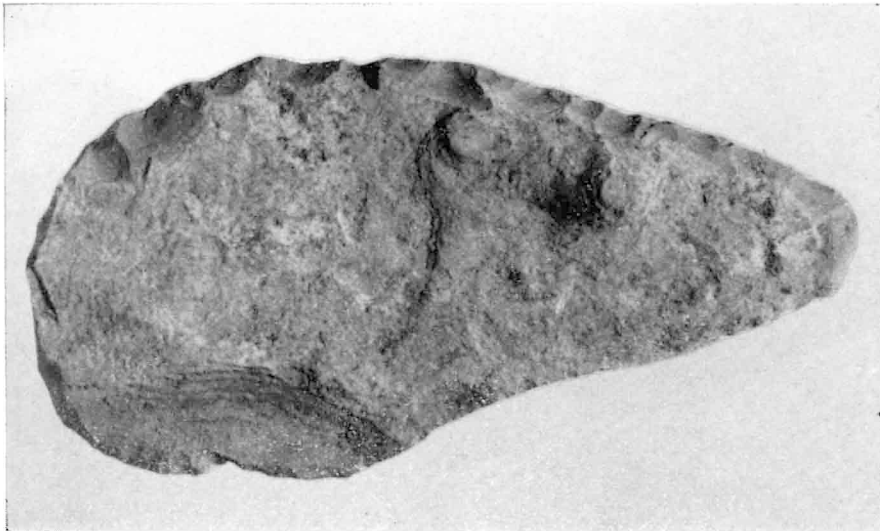
⁽⁶⁾ Jusqu'à une assiette pourvue d'une « oreille » (v. Pl. XI, D : type 08.07) dont le parallèle parfait se retrouve dans le cimetière nord du Mastaba V — ou des vases reprodui-

sant des modèles d'albâtre (v. Pl. IX, B : type 04.04) ou de bronze (v. Pl. XII, B : type 11.01).

⁽⁷⁾ Le pourcentage de « terrines » est, à cet égard, significatif : généralement supérieur à 50 % dans chaque couche, il peut atteindre 75 % dans les couches de remplissage; ce sont les tessons les plus grossiers qui dominent dans ce cas.

⁽⁸⁾ Assiettes, coupes et bols, généralement en pâte fine et recouverts d'un engobe rouge (v. Pl. VIII-XII), certains présentant des traces de crémation. — Les couches stériles limitant les couches d'occupation apparaissent très nettement.

La relative homogénéité de la vaisselle que recèlent les deux phases d'occupation pose, à nouveau, le problème de la poterie de Dakhla : depuis la VI^e dynastie, date probable de la première occupation égyptienne du site, il semble que les deux phases recouvrent un temps assez long, sans qu'il soit actuellement possible de dire s'il dépasse le Moyen Empire, pour conserver une datation conforme aux critères de la Vallée.



A. — Grattoir en silex (Inv. B 204) (éch. 1 : 2).



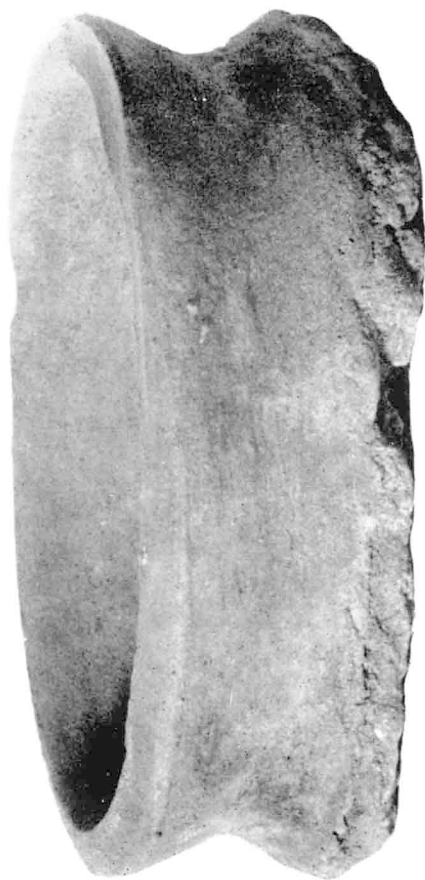
B. — Crapaudine en calcaire (éch. 1 : 6).



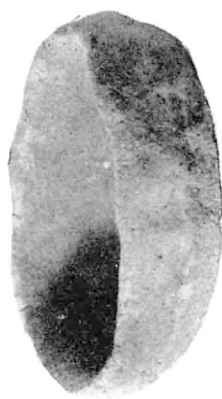
C. — Tête humaine en terre crue (éch. 1 : 1).



D. — Sceau-cylindre en pierre dure (éch. 1 : 1).



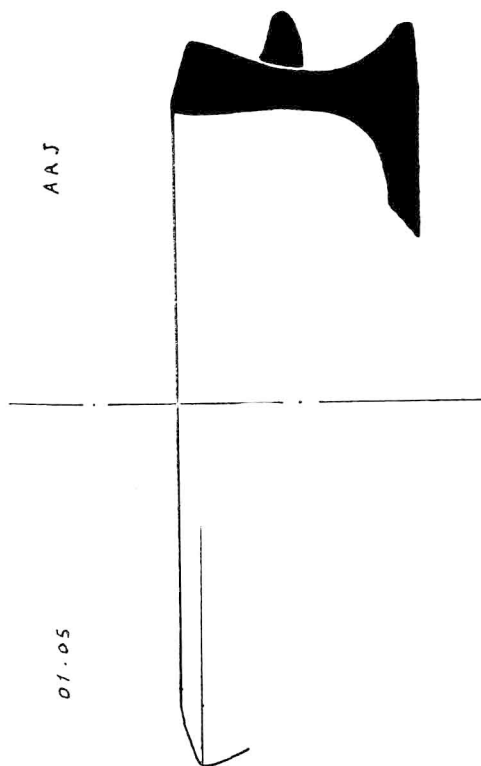
A. — [01] (éch. 1 : 2).



C. — [01.06] (éch. 1 : 2).



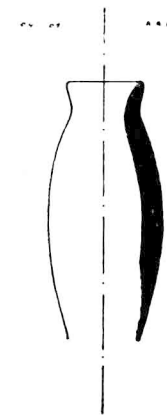
D. — [02.01] (éch. 1 : 2).



B. — [01.05] (éch. 1 : 2).



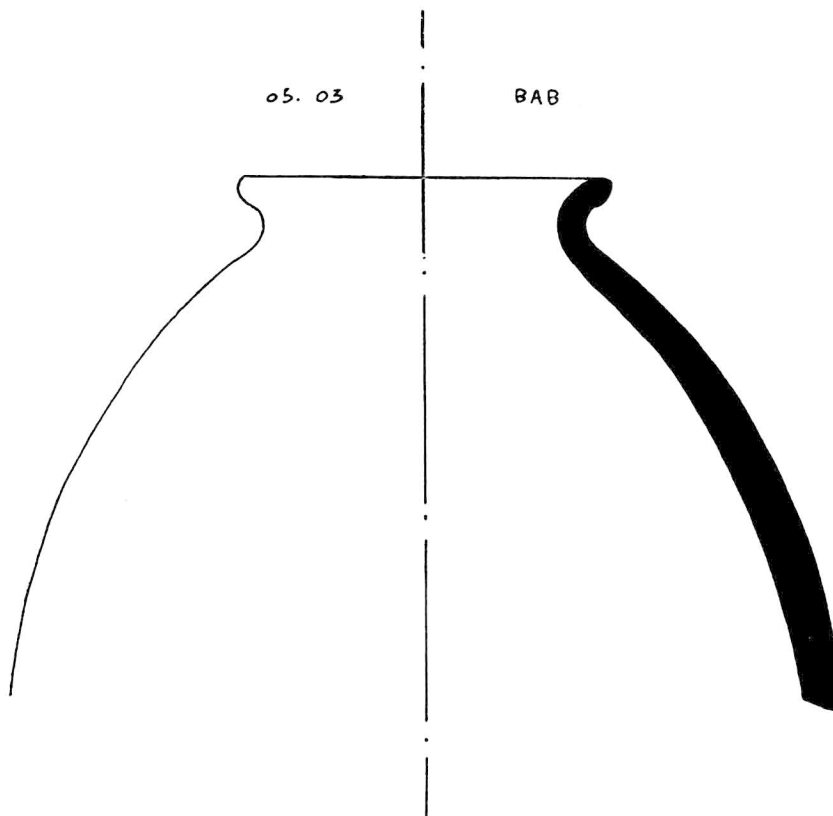
A. — [03.01] (éch. 1 : 2).



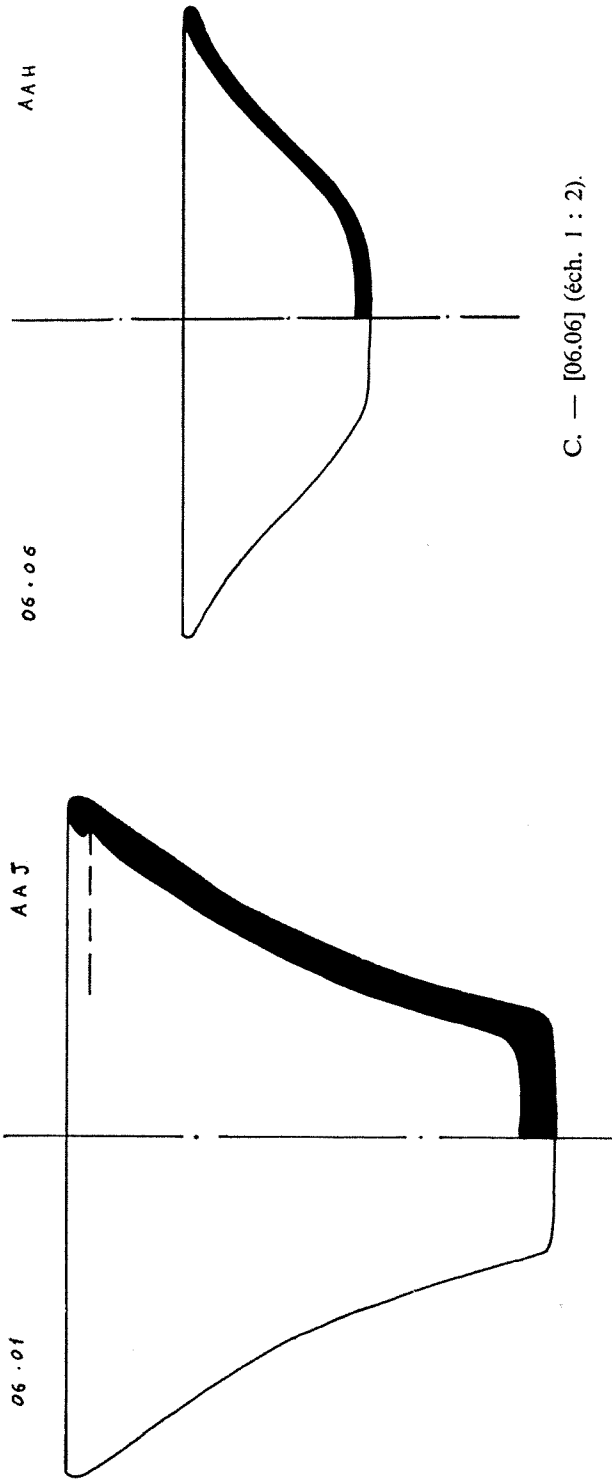
B. — [04.01]
(éch. 1 : 2).



C. — [04.04]
(éch. 1 : 2).

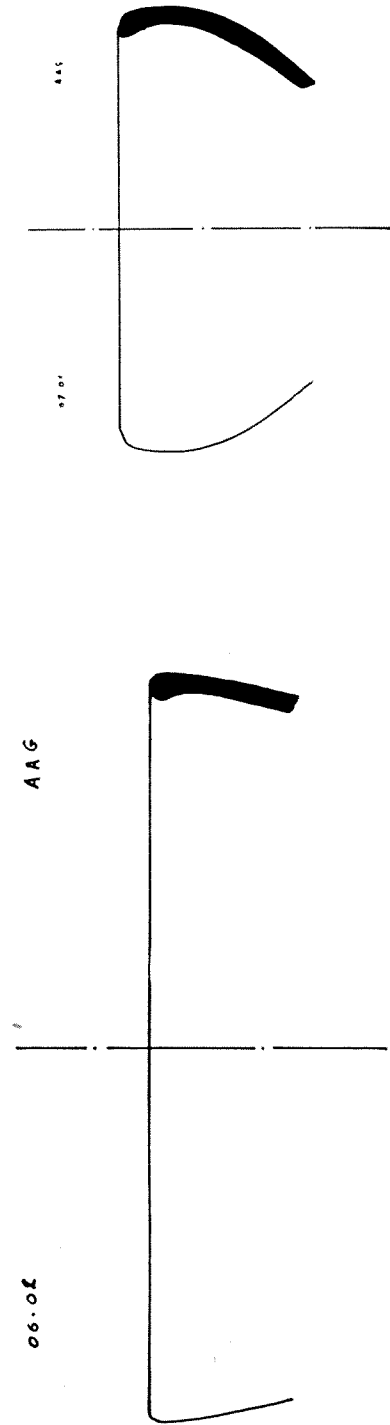


D. — [05.01 et 03] (éch. 1 : 4).



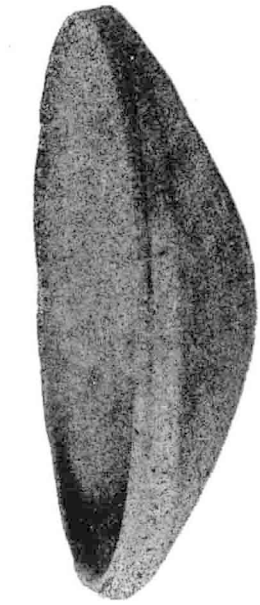
A. — [06.01] (éch. 1 : 2).

C. — [06.06] (éch. 1 : 2).

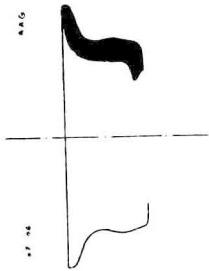


B. — [06.02] (éch. 1 : 2).

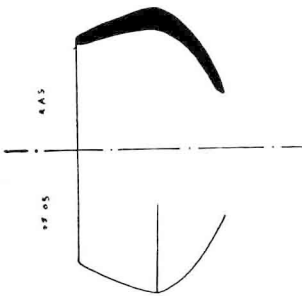
D. — [07.01] (éch. 1 : 2).



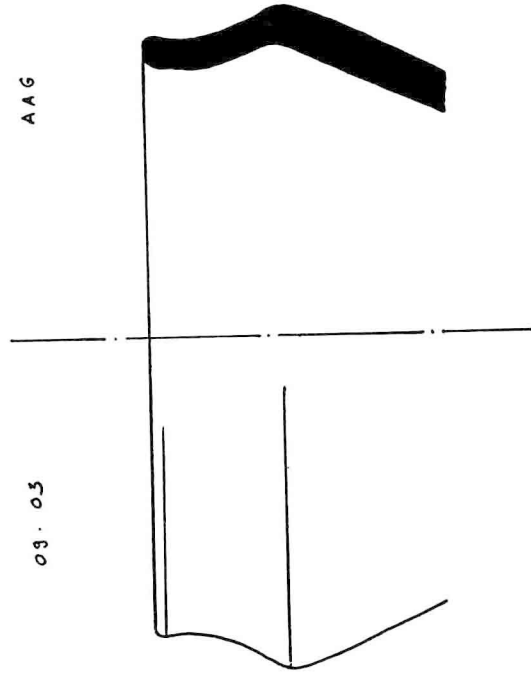
C. — [08.01] (éch. 1 : 2).



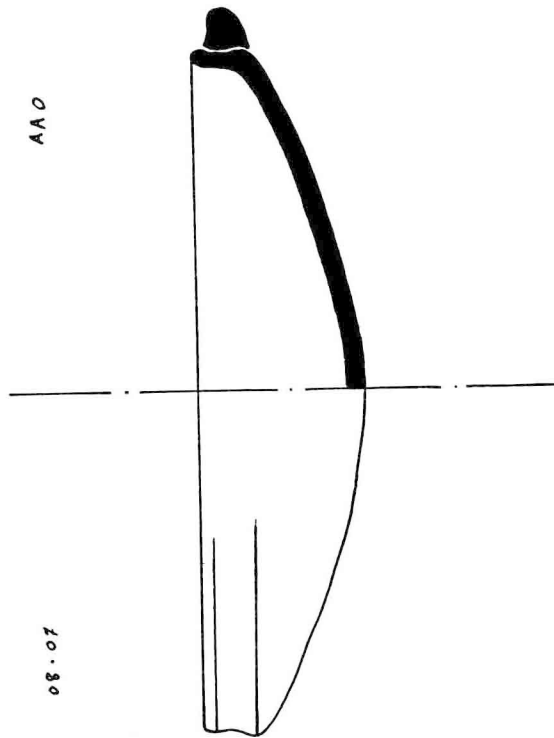
B. — [07.06] (éch. 1 : 2).



A. — [07.05] (éch. 1 : 2).



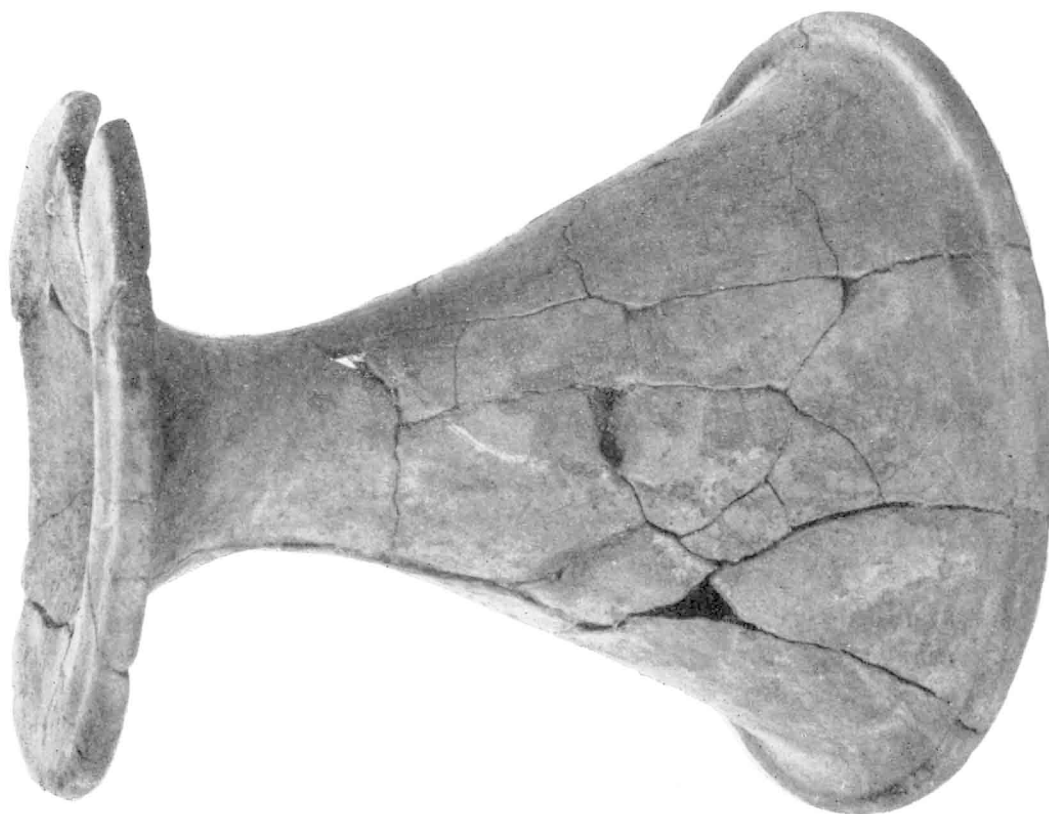
E. — [09.03] (éch. 1 : 2).



D. — [08.07] (éch. 1 : 2).



B. — [11.01] (éch. 1 : 2).



A. — [10.01] (éch. 1 : 2).